

Cérémonie des vœux

EDITO

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux de bonne santé et de joie dans votre existence, une joie que l'on peut trouver, si certains cherchent un mode d'emploi, dans l'engagement en faveur des autres.

Frédéric Lenoir rappelle dans son dernier ouvrage (« La puissance de la Joie » chez Fayard, disponible à notre bibliothèque), qu'un tel engagement n'a rien d'un sacrifice, puisqu'il ne s'agit pas de renoncer aux plaisirs de la vie mais d'apporter notre petite pierre, si modeste soit-elle, à la construction d'un monde meilleur, par exemple en rejoignant une association assurant un service aux autres.

Un tel engagement, si j'en crois celles et ceux que j'y croise tous les jours, contribue par ailleurs, au travers des contacts humains qu'il génère, à surmonter les petits tracasseries quotidiens ou la solitude, et à éprouver ce sentiment de bien-être qui donne le sourire.

Le philosophe nous invite à faire comme le colibri, qui tente d'éteindre l'incendie de la forêt en transportant une petite goutte d'eau dans son bec : « essayons, par cet engagement – écrit-il - d'être une poussière de levain dans la pâte pour cette œuvre immense qui consiste à guérir le monde de toutes les plaies que les mauvaises passions des humains lui infligent ».

Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
mairiedemarpent@gmail.com
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE DU VILLAGE	5
LA VIE ASSOCIATIVE	8
LA VIE DU CONSEIL	12
HISTOIRE LOCALE	14
INFOS	15
PHOTOS	16

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
J Loire, B Thomas
A Delplanche, G Bocquet

NAISSANCES

CLIQUE Louka	12 décembre 2015
PETELOT Raphaël	17 décembre 2015
BORSATO JENARD Luana	19 décembre 2015
BLUGE Rayan	23 décembre 2015
ABRAHAM Yaniss	24 décembre 2015
DUMEIGE Rose	30 décembre 2015
HUCHETTE Hugues	31 décembre 2015
RIBEAUCOURT Chloé	21 janvier 2016
BELLEVAL Gabriel	31 janvier 2016

ETAT CIVIL



MARIAGE

ATROUCHE Radouan	ARIBA Sonia	26 décembre 2015
-------------------------	--------------------	------------------

DECES

CHALAL Chabane	17 novembre 2015	Né en 1939
BURILLON veuve LEBRUN Juliana	9 décembre 2015	Née en 1929
LAITHIENNE veuve MUFFAT-GENDET Georgette	10 décembre 2015	Née en 1922
CANGE veuve BAUM Georgette	14 décembre 2015	Née en 1927
BOUILLE Claude	3 janvier 2016	Né en 1951
BROGNIET veuve DECARSIN	25 janvier 2016	Née en 1921

Le traditionnel **repas des Anciens** de Marpent aura lieu
le **Dimanche 13 mars 2016** à la salle des fêtes
animé par Eric Cantomessi (mister music)

repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 62 ans et plus
pour le conjoint ou Marpentois de moins 62 ans : 25 €

pour les extérieurs : 35 €

inscriptions en mairie jusqu'au 3 MARS 2016, dernier délai
possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite

Téléphone : 03 27 39 63 41 ou 03 27 67 18 13

Menu: Crème de langoustine

Croustillant de loup et son effiloché de poireaux, crème au sancerre

Sorbet de poire arrosé de son alcool

Pintade fermière flambée aux mirabelles d'Alsace

Sélection du fromager sur son mesclun de salade

Charlotte aux fruits rouges sur son coulis de framboises, café



ETAT CIVIL 2015

35 naissances 14 mariages 39 décès (chiffres de Samara inclus) 10 parrainages civils

Population municipale officielle à compter du 1^{er} janvier 2016 selon l'INSEE : 2728

Quant à la population totale (incluant les Marpentois hospitalisés en moyen et long séjour et les militaires et les étudiants résidant ailleurs pour leurs études), elle atteint 2765

ELECTIONS ET CARTES D'IDENTITE

Beaucoup d'électeurs oublient de présenter leur carte d'identité, pensant que cette règle ne s'applique pas aux communes de moins de 5000 habitants.

Or, la loi a changé et les assesseurs des communes de plus de 1000 habitants (comme les présidents de bureau) sont tenus de demander la carte d'identité, même si l'électeur est connu. En effet, l'électeur suivant n'est pas forcément au courant et pourrait penser que la loi n'est pas la même pour tous.

ELECTIONS ET CARTES ELECTORALES

En cas de déménagement, Il est souhaitable de signaler en mairie son changement d'adresse.

Cette procédure n'étant pas obligatoire en France, beaucoup ne le font pas.

De ce fait, la carte électorale est envoyée à l'ancienne adresse.

MAISONS ILLUMINEES

Comme chaque année, les Marpentois qui s'étaient associés à cette manifestation ont été conviés par la municipalité à une réception au cours de laquelle Mme Jacqueline Loire, adjointe aux fêtes, a rappelé le mode de fonctionnement du jury avant de remettre à chaque participant une enveloppe comportant des bons d'achat.

Prix « élite » décerné à M et Mme Chantal Pinceel pour la catégorie « fenêtres », à Mme Aurélie Levecq pour la catégorie « fenêtres et façades », à M et Mme Crignon pour la catégorie « fenêtres, façades et cour ».



CARNETS DE VOYAGE D'ALBANIE

L'exposition « carnets de voyage d'Albanie » a été inaugurée en présence des élus et des représentants de la société civile.

Le maire a rappelé la genèse de ce déplacement et le projet de jumelage en cours sans oublier de remercier Alda et Pascal Delplanche pour la préparation de l'exposition et la réalisation du film relatant le séjour des élus marpentois.

Un petit film relatant la visite officielle est visible sur le site internet de la commune :

www.marpent.fr (rubrique « Divers », page « Carnets de voyage en Albanie »)

COMITE DE JUMELAGE MARPENT –POLICAN

Un comité de jumelage Marpent-Poliçan a été mis en place.

Il est présidé par Pascal Delplanche. Justine Dehainaut, représentant le Forum des jeunes, en est la vice-présidente.

Ce comité compte une vingtaine de membres fondateurs (moitié élus, moitié non élus) et accueille toutes les bonnes volontés (se rapprocher de la mairie).

Sa première mission sera de déposer avant la fin février le dossier de demande de subvention auprès de l'Europe et de la Région pour un projet de rencontre, dans le prolongement de l'Euro 2016, sur le thème de la citoyenneté et du sport.

CAMPAGNE UNICEF

Des représentants de l'UNICEF, l'organisation qui mène des actions partout dans le monde en faveur de l'enfance, iront à la rencontre des habitants à leur domicile du 15 février au 5 mars 2016.

Cette campagne n'est pas une collecte d'argent mais vise à présenter l'action de cette association humanitaire en vue de trouver de nouveaux adhérents-donateurs.

Les membres de l'équipe porteront un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF- FRANCE
Merci de leur réserver un accueil favorable.

TRAVAUX SUR VOTRE PARCELLE

Lorsque vous réalisez des travaux sur votre terrain, assurez-vous qu'il n'y ait pas de réseaux de souterrains, notamment de gaz.

Vous devez en effet consulter le Guichet unique des Réseaux (www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr) et envoyer la Déclaration de Travaux et la **déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)** aux éventuels exploitants de réseaux.

ECRIVAIN PUBLIC BENEVOLE

Monsieur Jacques Henrion, retraité, par ailleurs membre actif de l'association marpentoise ICE, se met à la disposition des personnes qui auraient quelques difficultés à comprendre un courrier ou pour formuler la réponse adaptée.

Monsieur Henrion peut également accompagner gratuitement celles et ceux qui le désirent, par exemple auprès d'un commerçant, d'un Cabinet d'avocat ou d'un huissier.

L'aide apportée, ainsi que les documents consultés et/ou émis, seront couverts par le plus strict respect de la confidentialité.

Contact : 06 09 41 91 52, afin de convenir d'un rendez-vous.



FAUCHAGE DES BAS-COTES

La commune a repris à l'agglomération le fauchage des bas-côtés, mais ne peut en aucun cas assurer le fauchage des talus.

Cela n'est pas de notre ressort et les agents n'ont juridiquement pas le droit d'intervenir sur un talus privé.



PROCH'EMPLOI

A l'origine de Proch'emploi, un constat : de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que dans le même temps des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver un emploi dans des secteurs qui pourtant recrutent.

Le principe est simple : les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert 0800 02 60 80 (appel gratuit depuis un poste fixe) et précisent dans quels secteurs ils recherchent un emploi, leur formation, leur parcours.

Les chargés d'information du Conseil Régional enregistrent leur demande, et dans un délai de 15 jours maximum, les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées.

VISITE A SAMARA ET SCHWEITZER

A l'approche des Fêtes de fin d'année, le maire, accompagné de Monique Nicol et Alda Delplanche, a rencontré les résidents de SAMARA, en présence de Mme Detournay, secrétaire de direction et d'Ophélie Ducarne, animatrice.

Ce fut un moment d'échanges durant lequel chacun a pu faire connaissance.

Le maire a ensuite présenté la commune pour les personnes, nombreuses, venant d'autres régions avant de remettre le cadeau de Noël composé d'une tasse à café accompagnée de sa serviette et de quelques chocolats.

Les Marpentois de Schweitzer n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont reçu le même cadeau le lendemain.



MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE : les nouveautés de la BIBLIOTHEQUE

Jamais deux sans toi (Prix des lectrices 2015) : Jojo Moyes

Prenez le temps d'e-penser Tome 1 : Bruce Benamran, Alexandre Astier

Le Livre des Baltimore : Joël Dicker

Calme et attentif comme une grenouille + CD : Eline Snel

Au nom du père : Françoise Bourdin

D.R.A.M.: Mémoire vive : Anthony Altman

Ce n'est pas toi que j'attendais : Fabien Toulmé

La dernière leçon : Noëlle Châtelet

Le sixième sommeil : Bernard Werber

Nos si beaux rêves de jeunesse : Christian Signol

Antarctica - Tome 02 : Hivernage : Jean-Claude Bartoll

Avant d'aller dormir : S.J. WATSON

La puissance de la joie : Frédéric Lenoir

Famille parfaite : Lisa Gardner

L'Histoire de France Illustrée pour les Nuls : Jean-Joseph JULAUD

Le loup qui voulait faire le tour du monde : Oriane Lallemand (3-6ans)

Le loup qui n'aimait pas Noël : Oriane Lallemand

Il était une fois Militou, la petite tortue qui avait peur de tout : Isabelle Le Tarnec (6-8 ans)



HORAIRES BIBLIOTHEQUE

lundi : 14h00-15h30 (sauf 1er lundi de chaque mois)

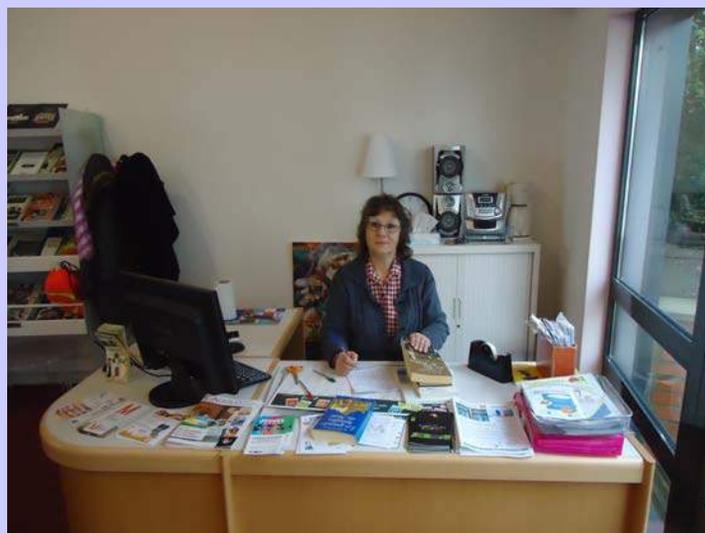
mardi : 10h00-12h00 ; 14h00-16h00

mercredi : 15h00-17h30

jeudi : 14h00-15h30

vendredi : 10h00-12h00 ; 14h00-15h30

samedi : 10h00-12h00



MARCHE DU MARDI MATIN

Bienvenue à Monsieur Jérôme Dumont, maraicher d'Hargnies, qui assure chez lui

« De la graine à l'assiette », la vente directe à la ferme de légumes issus de l'agriculture raisonnée et quelques produits locaux et artisanaux.

<http://www.delagrainealassiette-hargnies.fr/>

LE PERE NOEL AU PROGRAMME DE L' ECOLE

Les enfants du groupe scolaire Fostier-Lacorre ont vécu une semaine très animée à l'approche de Noël.

Les élèves de la maternelle ont dans un premier temps accueilli le Père Noël, en présence d'élus et de parents d'élèves, avec un récital de chansons de Noël avant que le vieil homme ne sorte de sa hotte un cadeau pour récompenser chaque enfant : un puzzle pour les plus petits, une valise de bricolage pour les autres, un spirographe pour les moyens et un kit sur le défi des connaissances pour les plus grands.



Quelques jours plus tard, la compagnie «Lez'Arts Vivants » est venue présenter « Le Noël de Saperlipopette » dans cette école maternelle tandis que le Père Noël était de retour pour distribuer à chacun des trois cents élèves une cougnolle et sa statuette en chocolat.

Pour terminer cette semaine chargée d'animations, les enfants du primaire sont allés au cinéma Le Régent de Jeumont pour découvrir la nouvelle version du film «Belle et Sébastien », le conte de Cécile Aubry dont le feuilleton télévisé avait conquis les téléspectateurs en 1967.

SUCCEs DE JEAN-GARY, CONTEUR

La médiathèque « L'oiseau-Lyre » est décidément devenue le lieu de rencontre de la population marpennoise, grâce aux nombreuses et diverses manifestations qui s'y déroulent.

Il y avait du monde ce samedi matin 23 janvier pour écouter Jean-Jacques GARY, venu raconter des contes à l'invitation de Monique Nicol, adjointe.

Tout à tour drôle, grave ou émouvant , celui qui a gardé son joli accent du sud-ouest a émerveillé son auditoire avec tendresse, humour et poésie.

Les parents, après la représentation, purent échanger avec le conteur autour d'un jus de fruit ou d'un café en dégustant les traditionnelles galettes.



FERMETURE DE LA SERIM

Entreprise de sous-traitance de mécanique de précision, la SERIM fut créée en 1986 par M. Jean-Claude Philippe, Marpentois, et travaillait pour différents donneurs d'ordre comme Aréva, Bombardier, Jeumont Electric.

Depuis fin 2014, l'entreprise, confrontée à une baisse des commandes liée au contexte économique, donnait des signes de faiblesse.

Placée en redressement judiciaire, deux repreneurs (Pascal Cochet et Olivier Hégo) avaient présenté une offre de rachat au Tribunal qui donna sa préférence à l'offre de M. Cochet, lequel ne donna ensuite plus signe de vie, contraignant le Tribunal de commerce de Valenciennes à organiser une ultime réunion le lundi 14 décembre.

Le maire, accompagné de Mme Hégo, était au tribunal, d'abord par solidarité avec le fondateur de la Sérime et son personnel, mais aussi pour exprimer sa crainte d'une vente dissociée aux enchères des machines qui hypothéquerait le projet de M et Mme Hégo.

Bien que le Procureur fut sensible à ces propos, le Tribunal, au vu des créances à honorer en urgence, prononça la liquidation.

Le 7 janvier, le liquidateur demande au repreneur d'établir une offre de rachat des éléments d'actifs qui la constituaient afin de permettre la reprise d'une activité.

M et Mme Hégo, qui estiment alors que la clientèle a disparu et que les salariés ont probablement retrouvé du travail, déclinent la proposition.

Nous sommes tous sensibles et dépités de cette sombre issue et souhaitons rendre hommage, au travers de ce bref compte-rendu, au personnel et à M. Philippe qui a toujours eu le souci d'accueillir les Marpentois en recherche d'emploi et avec lequel la commune a toujours entretenu d'excellents rapports.

COUPURES D' ELECTRICITE

Plusieurs coupures Cité l'Orée du Bois, rue Marceau et rue Salengro

Le Jeudi 28 janvier aux environs de 21h , 3 fois pendant 1/2 heure

Le Dimanche 31 janvier aux environs de 17h jusque 19h

Le Mardi 2 février de 10h à 10 h 45

Les services d'ERDF nous ont apporté les explications suivantes :

Il s'agit d'un double incident :

1) Le 29/01/2016 à 21h10 déclenchement du départ HTA (Haute Tension) alimentant les communes de Recquignies, Marpent, et Jeumont.

Le défaut a été localisé sur la commune de Jeumont.

2) Le 31/01/2016 à 17h14 incident sur le transformateur haut de poteau (partie Basse Tension) rue Marceau sur la commune de Marpent, ce qui a occasionné une autre coupure des 3 communes jusque 18h27.

Un groupe électrogène a été mis en place pour alimenter les clients du poste rue Marceau (dans la nuit du dimanche au lundi).

Mardi 2 février, une coupure a été nécessaire, après la réparation rue Marceau, pour revenir « en schéma normal » (alimentation par le réseau et arrêt du Groupe Electrogène)



PRATIQUE DU TIR A L'ARC NATURE

Ils sont discrets mais sont présents chaque dimanche sur le site de la rue de l'aciérie

Et vous accueillent pour vous initier à ce sport qui compte à Marpent une vingtaine d'adeptes.



MARCHEURS

Le groupe des marcheurs vous accueille chaque dimanche et chaque mardi pour une randonnée

De 6 à 8 km.

Départ à 9 heures, parking de la supérette

Contact : Alda Delplanche 03 27 39 63 41

CHAMPIONNAT DU NORD DE CROSS

Le 9 janvier à Douchy-les-mines, lors du championnat du Nord de cross, deux Marpentois ont terminé premiers dans leur catégorie « poussin » et sont devenus champions du Nord : Sulyvan Rakba chez les garçons et Eva Kwiatkowski chez les féminines.



Pour parfaire cet excellent résultat, ajoutons que les épreuves « poussins » par équipe ont également vu la victoire d'ESA 59 qui fédère les clubs de l'arrondissement (2 Marpentois sur les 4 athlètes chez les garçons et 2 Marpentoises sur les 4 athlètes chez les filles)



Les
Joueurs de
Cartes
fêtent la
chandeleur



COMITE DES ANCIENS

Mme Jeanine Bocquet et Mme Michèle Guiet, respectivement Présidente et Vice-présidente du Comité des Anciens, ont accueilli les membres de l'association à la médiathèque « L'oiseau-lyre » pour l'assemblée annuelle et présenté les activités de l'année parmi lesquelles les thés dansants et la sortie à Vieux-Berquin.

M Léonel Collet, trésorier, a présenté les comptes de l'année en remerciant le maire et son adjointe Madame Loire, pour la subvention communale et Madame Nadine Lenglet pour son travail de secrétaire.

Le Bureau de l'association a été reconduit.



CONCERT DU NOUVEL AN

Le concert du Nouvel an a tenu ses promesses devant un public fourni dans la salle des Fêtes, sous la baguette de L. Damiens et de G. Charlet.

Au programme, Verdi (la force du destin), Poledouris (Hymn to red october) et F du Ruisseau (Beatles memory).

Bref, des morceaux diversifiés préalablement présentés par le Président Marc Etienne.

DU NOUVEAU A MARPENT !

Au cours du temps, le corps faiblit, les douleurs s'installent. Pour les seniors, une nouvelle méthode (faite par des médecins et kinés) vous est proposée par le biais d'exercices, jeux, etc....Il n'y a pas de contre indication.

Venez voir et essayez gratuitement. Les séances se pratiquent en toute convivialité tous les **LUNDI de 10h à 11h30 à la salle Hannecart (face à l'église).**

Et pour ceux qui aiment se promener, des petites marches vous sont proposées.

bouger est bénéfique pour votre santé ! alors n'hésitez pas à nous rejoindre, cela n'engage à rien !!!
Pour tout renseignement: Mme Maddaleno Marie Christine au 0632732032 ou Mme Nicol Mairie de Marpent.



"Les Dynamiques"

MARPENT

Le Comité des Anciens
organise un
THÉ DANSANT
à la Salle des Fêtes le
14 Février 2016



de 15h à 20h
Ouverture des portes 14h00

Pâtisseries et
viennoiseries.
Buvette*

ENTRÉE 4€



**Animé par
Benoît PLAITIN**

Renseignements au 03 27 67 14 39 (M. Collet)
ou le 03 27 67 03 63 (Mme Guiet)

F.P.N.M.

MARPENT

SALLE DES FETES

SAMEDI 20 FEVRIER 2016

Repas dansant du Football Club de MARPENT

Repas CHTI

Potage d'endives

Carbonades flamandes
et sa garniture

Assiette de fromages du
Nord

Tarte au sucre

Café

Enfant de moins
de 12 ans :

Steack haché et sa
garniture

Glace

Tarif adulte : 15.00 €

Enfant : 8.00 €

Vous pouvez réserver auprès
d'un membre du bureau du
FC MARPENT

Jean - Jacques DELVALLEE
06.81.91.30.67
Christophe VITRANT

Jean Claude DEBAIL
06.73.45.28.00
Gérard MONFOURNY
06.22.96.49.07
Daniel MICHEL

Philippe QUERTAIMONT

Claude ROCUL

Christian ALLA
06.46.79.23.36
Et bien sûr, tout autre membre
du Comité.

Venez nombreux

f.p.n.m.

ASSOCIATION DES SIGNALIERS JEUMONT MARPENT

vous présente sa première

SOIREE DANSANTE

sur le thème du



Salle des Fêtes de Marpent

Le 27 février 2016

à partir de 19 heures

Entrée : 3 euros

Petite restauration et buvette sur place

Renseignements : M LEBECQ Hervé

06 83 03 78 79

EXPOSITION

3 artistes locaux peinture
dessin
sculpture bois



TAILLEUR EN DÉMONSTRATION

MEDIATHEQUE DE MARPENT
L'Oiseau Lyre

samedi 27 février de 10 h à 12 h 14 h à 17 h

dimanche 28 février de 14 h à 18 h

lundi 29, mardi, mercredi 2 mars de 10 h à 12 h 14 h à 17 h

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2015

NOUVEAU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès de M Jacques Vandekerkhove, le conseil valide le nouveau tableau d'ordre du conseil.

INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR

Comme chaque année, le conseil est appelé à voter l'indemnité du receveur, indemnité calculée en fonction du taux voté par le conseil.

Compte-tenu des baisses de dotation de l'Etat, les élus décident de baisser le taux de 30 % et de la ramener à 70 % de la valeur de référence.

VOYAGE DES ELEVES DU COLLEGE DE GAULLE

La commune participait jusqu'alors au coût de ce voyage, à hauteur de 50 € par collégien marpentois. Or, constatant que les communes de Jeumont et de Vieux-Reng ne participaient pas, les élus font le choix de se désengager tout en décidant, pour ne pas pénaliser les familles marpentoises, d'octroyer un bon d'achat de 50 euros chez Décathlon au profit de 12 familles de la commune.

FRAIS D'AVOCAT

Le conseil municipal donne mandat au maire pour honorer les avances sur frais et honoraires d'avocats, de huissiers, avoués et experts.

BAIL COMMERCIAL

A l'unanimité, le conseil décide de maintenir à 200 € le loyer du local commercial du 52, rue de la place.

CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ERDF

Le conseil donne mandat au maire pour signer, par acte notarié, la convention de servitude du poste électrique de la rue du long fossé, à la demande et aux frais d'ERDF.

COMITE DE JUMELAGE

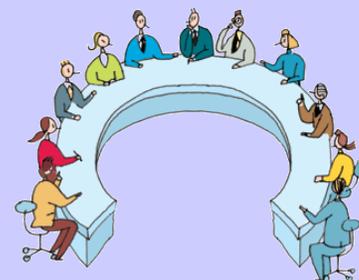
Le conseil désigne les dix élus qui représenteront la commune au comité de jumelage avec la commune de Polıçan : Alda Delplanche, Valérie Urbain, Bénédicte Belhadi, Monique Nicol, Patricia Verplaetse, Yvette Cypryszak, Jacqueline Loire, Christian Lavielle, Hervé Nicol et Jean-Marie Allain.

LES MOULINS D'ANTAN

Le conseil vote la subvention annuelle de 150 € aux moulins d'antan.

MODIFICATION BUDGETAIRE

Le conseil vote le transfert de 25 000 € de la ligne 66.15 à la ligne 64.11.



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT

DU MARDI 26 JANVIER 2016

TERRAIN SYNTHETIQUE

Le conseil donne son accord pour lancer une consultation auprès de maîtres d'œuvre et mandate le maire pour déposer des dossiers de demande de subvention auprès des financeurs.

Le maire précise que ce projet ambitieux reste conditionné par l'obtention de 70 % de subvention minimale.

CHAUFFAGE SALLE DE SPECTACLE

L'assemblée mandate le maire pour déposer les dossiers de demande de subvention relative à ce projet.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES MAIRIE

Bruno Legros présente le résultat de l'analyse des offres à la suite de quoi les membres présents approuvent le choix du cabinet SOCOTEC tant pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé que pour la mission de contrôle technique de construction.

VENTE DE FAUTEUILS

Suite à la désaffectation du balcon, il est décidé de vendre les fauteuils par lot de quatre à raison de deux cents euros le lot.

MAISONS ILLUMINEES

Le conseil vote l'attribution de 13 bons d'achat répartis de la manière suivante : 3 bons à 60 €, 4 bons à 50 €, 3 bons à 40 € et 3 bons à 30 €.

MAIRES RURAUX

Le conseil renouvelle son adhésion de 85 € à l'Association des Maires Ruraux du Nord.

CONTRATS D'INSERTION

Compte-tenu des départs non remplacés de plusieurs agents, le conseil décide de porter le quota de Contrats d'Insertion à quinze au lieu de dix actuellement.

INDEMNITE DU MAIRE

La loi du 31 mars 2015 porte d'emblée l'indemnité du maire au taux maximum, sauf si le maire décide de conserver son indemnité à un taux inférieur, auquel cas une délibération est nécessaire.

Le conseil approuve la volonté du maire de conserver le taux inférieur, soit 40 % de traitement de base de l'indice brut 2015.

REPAS DES ANCIENS

Le repas étant gratuit pour les Marpentois ayant 62 ans dans l'année, conseil vote le tarif du repas à 25 euros pour les autres Marpentois et à 35 euros pour les non Marpentois.

ELECTRICITE

Seul le compteur mairie-salle des fêtes (consommation supérieure à 36 kVA) étant soumis au régime de la libre concurrence, Bruno Legros, conseiller délégué, fait le compte-rendu des négociations avec les différents fournisseurs.

Le conseil, sur la base de cette présentation, mandate le maire pour signer un contrat (résiliable à tout moment) avec EDF qui propose un tarif inférieur au tarif actuel.

ECO-FINANCES

Le conseil rejette un projet de convention avec la société Eco-finances, spécialisée dans l'expertise financière des collectivités.

ATELIER COORENS

L'ancien atelier de la peintre Nicole Coorens a été vendu aux enchères par le tribunal d'Avesnes pour un montant de 56 000 €.

Après un long échange, le conseil, considérant que cet immeuble occupe une localisation stratégique et qu'il importe de maintenir une activité dans le centre-bourg, décide à l'unanimité et deux abstentions, de préempter cet immeuble dont le rez-de-chaussée gardera une vocation commerciale ou de service tandis que l'étage, composé de cinq chambres, sera transformé en appartement dans le cadre d'un chantier d'insertion.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commande du Centre de Gestion du Nord pour la réalisation des reliures administratives, la restauration des documents d'archives et la fourniture de papier.

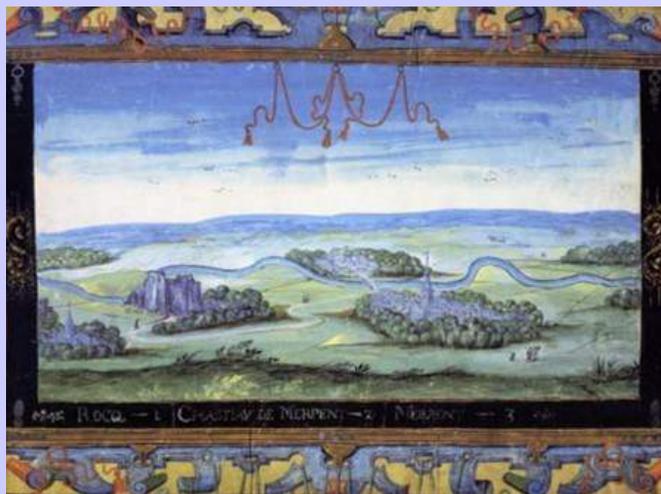
Y AURAIT-IL EU DEUX MOULINS

A MARPENT ? (Suite)

La commune note dans son inventaire du 12 juillet 1796 qu'elle possède deux moulins.

Jean Bruggeman, Président de l'Association Régionale des Amis des Moulins, en déduit qu'il s'agit d'une erreur.

Pourtant, un autre inventaire, celui de 1809 et exploité par Martine Hilaire (*Énergie et subsistances : enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809. Inventaire des articles F/20/290 à 296, F/10/226 et 310. Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998*) mentionne pour Marpent à cette époque le moulin à vent et un moulin à eau.



« Erreur certaine » s'entête Jean Bruggeman, qui va décidément vite en besogne.

On imagine difficilement qu'à deux reprises, l'inventaire soit entaché d'une erreur.

Le moulin à eau dont il est question n'était –il pas celui situé à la fenderie, une usine à fendre le fer située à l'écluse dite « de Marpent » et dont les laminoirs, comme dans toute fenderie de l'époque, étaient mus par un moulin à eau ?

Dans les archives d'état-civil, on trouve ainsi les traces de plusieurs « meuniers à la Fenderie de Marpent » dont celle de Noël Hainaut (dans les années 1790, si l'on se base sur la date de son baptême, 1776) et celle de Jean-Joseph Durigneux.

Mais cette hypothèse, reconnaissons-le, a ses limites dans la mesure où la fenderie était principalement localisée sur Jeumont, même si elle s'appelait « la fenderie de Marpent » parce que plus proche de notre commune (Il en est de même de l'écluse de Marpent... qui se trouve en réalité sur Jeumont).

Il n'en demeure pas moins qu'il existait un moulin à eau à la fenderie comme dans toute fenderie localisée au bord d'un cours d'eau.

Cette présence d'un moulin dans la fenderie nous éclaire du même coup sur la décision de M de Bécourt, propriétaire de la fenderie, de racheter le moulin de la Parapette. Du moulin à eau au moulin à vent, on reste dans le même métier...au point que ses meuniers vont d'un moulin à l'autre comme le laisse penser une déclaration de vol d'une voile du moulin de la Parapette par... Jean Joseph Durigneux, « meunier au moulin de la fenderie » (lequel n'avait pas de voile) dans la nuit du 16 au 17 fructidor de l'an 9 (décembre 1792)

Plus simplement, nous semble-t-il, le moulin à eau dont parlent les Archives Nationales est sans doute celui du château de Marpent qui longeait le ruisseau de la chapelle, au lieu-dit « la barque ».

D'ailleurs, sur la gouache représentant le village de Marpent dans les Albums de Croÿ du XVI^e siècle (commandés par le prince Charles de Croÿ pour représenter les villes et villages des anciens Pays-Bas espagnols auxquels nous appartenions), on aperçoit très bien la roue à aubes du moulin attaché au château dont les derniers vestiges ne disparurent que dans les années 1850, au moment de la construction de la voie ferrée.

C'est ce moulin qui a probablement donné son nom au chemin des meuniers qui monte vers « la chapelle des fièvres » à Rocq.

Marpent a donc bien eu deux moulins (un à vent et un à eau) sans compter celui de « la fenderie de Marpent », laquelle se trouvait en réalité ... sur Jeumont.

JMA / janvier 2016

PROTECTION UNIVERSELLE MALADIE

La protection universelle maladie est entrée en application depuis le 1^{er} janvier.

Cette réforme parachève ainsi la logique initiée par la couverture maladie universelle (CMU) de base en 1999, qui visait à ouvrir des droits à l'assurance maladie aux personnes résidant en France de façon stable et régulière, et qui ne relevaient d'aucune couverture maladie obligatoire.

Pourquoi cette réforme ?

Jusqu'au 31 décembre 2015, pour bénéficier de la prise en charge par l'Assurance Maladie de vos frais de santé, vous deviez remplir certaines conditions.

Désormais, toute personne de 18 ans ou plus qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé.

Vous ne serez donc plus sollicité pour apporter des justificatifs, parfois chaque année, pour faire valoir vos droits à l'assurance maladie.

La réforme vous permet aussi de rester dans votre régime d'assurance maladie, y compris en cas de perte d'activité ou de changement de situation personnelle.

Le dispositif de la CMU de base n'a plus de raison d'être et est donc supprimé.



INFORMATION DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT janvier 2016

mon parcours d'assuré

Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain.

Venez réaliser un examen de santé gratuit dans les centres de Cambrai, Maubeuge ou Valenciennes.

L'examen de santé vous permet d'être pris en charge par une équipe de professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

Il **s'adresse en priorité** aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais il est ouvert à **tous**.

COMPLET : en un seul rendez-vous, vous réalisez un bilan sanguin et urinaire, un examen bucco-dentaire, un test de la vue et de l'audition, un test respiratoire et un entretien avec un médecin.

SANS AVANCE DE FRAIS : tous les frais liés au bilan de santé sont entièrement pris en charge par la CPAM du Hainaut.

PRATIQUE : 3 centres vous accueillent. Prenez rendez-vous au centre d'examens le plus proche de votre domicile par téléphone ou inscrivez-vous en ligne sur www.anps-prevention-sante.fr

CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ DU HAINAUT
contact du lundi au vendredi : 8h - 12h ; 13h30 - 17h
(sauf vendredi fermeture à 16h30)

➤ **CAMBRAI** : 32 rue d'Alger 59400 Cambrai
tél. 03 27 83 09 11 - fax 03 27 83 09 72

➤ **VALENCIENNES** : 17 avenue d'Amsterdam 59300
Valenciennes - tél. 03 27 47 00 55 - fax 03 27 47 00 03

➤ **MAUBEUGE** : 2 avenue de Ferrière 59600 Maubeuge
tél. 03 27 39 96 21 - fax 03 27 39 96 22



Marché de Noël à Bruges avec le personnel communal



Club Majeur



Colis des Anciens



Travaux: Toilettes de l'église



Saperlipopette !